



Quel contrat pour un travail d'infographie

Par **Romrom**, le **20/08/2008 à 20:34**

Bonjour à tous,rnrnJe me présente, je m'appelle Romain, je suis tout juste majeur et encore dans le foyer familial. Je dois réaliser pour un Café-Bar, des travaux d'infographie (création des plaquettes des menus, cartes de visites et enseigne de l'établissement) Je travaille chez moi, sur mon ordinateur. Je serai payer pour ce travail bien entendu. Je précise que c'est le première fois que je travaille. Je voudrais savoir de quel contrats, papiers, ais-je besoin pour être "en règle" ? A qui dois-je déclarer tout ça ? Je dois par ailleurs décider de certains termes de mon contrats, tel que un premier versement quand je commence le travail, puis la suite quand le travail est fini, histoire de ne pas travailler pendant un mois dessus et que mon client me dise après qu'il le veut plus travailler avec moi...Quelle formulation ? existe t-il des modèles ?rnrnJ'espère que vous pourrez m'apporter de l'aide. J'aurais besoin des ces informations assez rapidement si c'est possible...rnJe vous remercie d'avance.rnrnCordialement, rnRomain.